

Madame la Directrice MOUREAUX
400 rue du Clos Coutard
49400 SAUMUR

A Saumur, le **20 MAI 2019**

Réf: BG / YP / LC – VD201901635

Objet: Nouvelle répartition des élèves de l'Arche Dorée et de l'école Charles Perrault

Madame la Directrice,

Lors d'une réunion d'enseignants le mardi 14 mai 2019, vous avez indiqué à vos collègues que j'avais décidé d'une nouvelle répartition des élèves de l'Arche Dorée et de l'école Charles Perrault, répartition que vous avez détaillé comme suit : classes maternelles au Petit Poucet, classes CP, CE1, CE2 à l'école des Violettes et CM1, CM2 au collège Pierre Mendès France.

Outre le fait qu'à aucun moment je ne vous ai confié une quelconque mission de porte-parolat, considérant qu'il était de mon ressort d'annoncer le cas échéant les décisions de la municipalité, vos propos sont proprement mensongers et je tenais à vous l'écrire.

Aucune orientation et, a fortiori, aucune décision, n'a été prise et, comme je m'y suis engagé il y a quelques mois, nous activerons, lorsque cela sera opportun, le groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés - équipes pédagogiques, Éducation nationale, Ville de Saumur, parents d'élèves, syndicats... - afin de réfléchir ensemble au devenir de ces écoles. J'en profite pour réaffirmer ici ce que j'ai déjà indiqué : je souhaite un moratoire sur cette question jusqu'à septembre 2020.

Ce sujet, nous le savons tous, est susceptible d'engendrer émotions et crispations. Ma responsabilité est de créer les conditions nécessaires pour que nous puissions mener une réflexion sereine et dont la seule exigence est celle de l'intérêt général et donc l'intérêt de nos enfants. Je vous saurai ainsi gré, à l'avenir, de bien vouloir participer pleinement à cette dynamique en ne relayant pas de fausses informations susceptibles de perturber considérablement les relations entre les uns et les autres.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de la Ville de Saumur,
Vice-président de la Communauté d'Agglomération



Jackie GOULET

Copies :

- M. DECHAMBRE Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
- M. SABUCO Inspection Académique circonscription Saumur
- Mme GUECHI Directrice du Collège Pierre Mendès-France
- Mme ASSERAY Directrice de l'école primaire Jean De La Fontaine
- Mme LACOUR Directrice de l'école primaire les Hautes Vignes
- Mme BEAUVILAIN Directrice de l'école primaire Millocheau
- Mme DUBOIS Directrice de l'école les Violettes
- Mme LACAZE Directrice de l'école primaire Le Dolmen
- M. DURAND Directeur de l'école élémentaire Les Recollets
- M. ROSIER Directeur de l'école élémentaire Maremaillette et de l'école maternelle Chanzy
- Mme CLÉMOT Directrice de l'école élémentaire Charles Perrault
- Mme HUBERDEAU Directrice de l'école élémentaire Louis Pergaud
- Mme GODET Directrice de l'école maternelle L'Arche d'Oree
- Mme LOUAIL Directrice de l'école maternelle Le Petit Poucet
- Mme ROUSSEAU Directrice de l'école maternelle La Coccinelle